



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Services

2018/2021

Directive 2014/24/UE

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES

Fondation Georges BOISSEL
840 route de la BATIE
38 110 SAINT CLAIR DE LA TOUR
France

Point de contact : Nicolas ANDREO
Téléphone : 04 72 02 53 99
Courriel : direction@arcole-expertises.fr

Code NUTS : - ?

Adresse internet :

Adresse principale : <http://www.fondation-boissel.fr>

I.2) PROCEDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, sur demande, à l'adresse suivante : direction@arcole-expertises.fr

Les informations complémentaires peuvent être obtenues au point de contact susmentionné.

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées au point de contact susmentionné.

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autre type : FONDATION

I.5) ACTIVITE PRINCIPALE

Santé

Section II : Objet

II.1) ETENDUE DU MARCHE

II.1.1) Intitulé

FOURNITURE DE SOLUTIONS ADAPTEES A LA GESTION OPTIMISEE D'UN SERVICE DE RESTAURATION COLLECTIVE DANS LE SECTEUR SANITAIRE ET MEDICO-SOCIALE AVEC GESTION D'UNE CUISINE CENTRALE

II.1.2) Code CPV principal

38343000-1

II.1.3) Type de marché

Services 17

II.1.4) Description succincte

Procédure concurrentielle avec négociation passée en application de l'article 42 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et 25, 47 et 71 à 73 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics.

La consultation porte sur la sélection d'un prestataire de service pour la fourniture d'un contrat de restauration.

II.1.5) Valeur totale estimée

Valeur hors TVA : 700 000 euros par an

II.1.6) Information sur les lots

Ce marché est divisé en lots : non

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé

MARCHE DE SERVICE DE RESTAURATION COLLECTIVE DANS LE SECTEUR SANITAIRE ET MEDICO-SOCIALE AVEC GESTION D'UNE CUISINE CENTRALE

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

38343000-1

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : -

Lieu principal d'exécution :

Fondation Georges BOISSEL

840 route de la BATIE

38 110 SAINT CLAIR DE LA TOUR

II.2.4) Description des prestations

FOURNITURE DE SOLUTIONS ADAPTEES A LA GESTION OPTIMISEE D'UN SERVICE DE RESTAURATION COLLECTIVE DANS LE SECTEUR SANITAIRE ET MEDICO-SOCIALE AVEC GESTION D'UNE CUISINE CENTRALE

II.2.5) Critères d'attribution

Les critères seront énoncés dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 700 000 euros par an

II.2.7) Durée du marché

Durée en années : Le marché sera exécuté sur trois années fermes et pourra être reconduit 2 fois au maximum, pour des durées de 12mois.

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

II.2.8) Information sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Nombre de candidats envisagés : 3

II.2.9) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.10) Information sur les options

Options : non

II.2.11) Information sur les fonds de l'Union Européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par les fonds de l'Union Européenne : non

II.2.12) Informations complémentaires :

Numéro de dossier : AE-FB38-REST04

Délai de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de remise des offres

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris les exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

- La lettre de candidature et l'habilitation du mandataire par ses cotraitants (formulaire DC1), dûment complétée, datée et signée par le candidat et par chacun des cotraitants en cas de groupement ;
- Déclaration du candidat (formulaire DC2) ou forme libre, complétée des renseignements suivants pour chaque candidat unique ou chaque membre du groupement candidat ;
 - o La copie du ou des jugements prononcés à cet effet si le candidat est en redressement judiciaire ;
 - o La désignation de la personne habilitée à engager la société (nom, prénom et qualité) accompagnée d'un justificatif prouvant l'habilitation à engager le candidat.
- Formulaire DC4, Déclaration de sous-traitance

- Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord cadre (formulaire NOT11) :
 - Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus.

III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation.

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation.

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure concurrentielle avec négociation prévue aux articles 25-II, 71 et 72 du décret du 27 mars 2016.

IV.1.2) Informations sur la réduction du nombre d'offres durant la négociation

Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre d'offres à négocier.

IV.1.3) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Date limite de réception des offres

(Ces dates sont indicatives et seront modifiées en tenant compte de la date d'envoi de l'AAPC)

Date : 15 septembre 2018

Heure locale : 12 :00

IV.2.2) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés :

(Ces dates sont indicatives et seront modifiées en tenant compte de la date d'envoi de l'AAPC)

A compter du 26 OCTOBRE 2018

IV.2.3) Langue(s) pouvant être utilisée (s) dans l'offre :

Français

IV.2.4) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

L'offre doit être valable pendant 180 Jours

Section V : Renseignements complémentaires

V.1) RENOUELEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable :

V.2.) Procédures de recours

V.2.1) Instance chargée des procédures de recours

TGI de GRENOBLE
France

V.2.2) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

TGI de GRENOBLE
France